



**OFFRE D'EMPLOI
LA COMMUNE DE
TULLINS (ISERE) RECRUTE**

**ANIMATEURS / ANIMATRICES PERISCOLAIRES
POUR LES TEMPS PERISCOLAIRES**

**EN CONTRAT A DUREE DETERMINEE
SUR L'ANNEE SCOLAIRE 2023/2024**

Entre Vercors et Chartreuse, la ville-centre de Tullins, 7 883 hab., 3ème ville de l'Agglomération du Pays Voironnais, se situe au cœur de nombreux axes de communication. Idéalement située dans le Sillon alpin, Tullins est une ville sportive et culturelle, dotée de nombreux équipements, commerces et services. Elle porte aujourd'hui des projets ambitieux visant à renforcer son attractivité, en redynamisant son cœur de ville tout en améliorant la qualité de vie de ses habitants.

MISSIONS :

Mettre en œuvre des animations

- Proposer et mettre en place des activités artistiques, sportives, culturelles, manuelles, à destination des enfants de 3 à 12 ans, en fonction des différents temps d'accueils
- Proposer, planifier, mettre en place et évaluer des projets d'animation dans le cadre des activités « After-school »
- S'assurer du matériel disponible pour les activités
- Prendre connaissance du Projet Educatif du Territoire afin de développer activités ludiques, artistiques, manuelles, éducatives et collectives
- S'impliquer dans la mise en œuvre du projet pédagogique de l'accueil collectif de mineurs
- Adapter les démarches pédagogiques au cadre de l'accueil périscolaire aux espaces disponibles et au rythme des enfants
- Maîtriser les méthodes et les outils pédagogiques d'animation

Contribuer au suivi administratif de l'accueil collectif de mineurs

- Contribuer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet pédagogique de structure en lien avec le Projet Éducatif de Territoire
- Contribuer à tenir à jour les documents : fiches sanitaires, dossiers des animateurs, affichage réglementaire notamment Jeunesse et Sport
- Transmettre le prévisionnel et les commandes de repas au prestataire de restauration scolaire
- Rédiger des procédures
- Gérer le matériel pédagogique : commande et suivi
- Contribuer à la gestion budgétaire : suivi du budget de la structure
- Faire remonter les demandes d'interventions techniques

Encadrement des enfants

- Garantir la sécurité physique, morale et affective des enfants
- Accueillir et encadrer les enfants sur les différents temps périscolaires (matin, midi, soir)
- Mettre en place et assurer la sécurité des enfants lors des déplacements
- Accompagner les enfants sur le temps du repas : temps de partage, éducation au goût, au gaspillage alimentaire, à l'environnement, développement de l'autonomie, accompagnement des enfants en PAI
- Assurer le service des plats sur le temps de la pause méridienne
- Faire l'appel dans les classes, transmettre les informations auprès du référent et de l'adjoint, pointer, noter et accompagner les enfants sur les temps périscolaires
- Être médiateur au sein du groupe d'enfants : gérer les conflits, garantir le respect des règles de vie, être à l'écoute des enfants tout en facilitant les échanges et le partage
- Connaître, appliquer et faire appliquer les règles de sécurité dans les activités
- Assurer l'organisation pratique matérielle de l'activité
- Maîtriser et connaître les PAI et les protocoles associés
- Assurer la gestion et l'encadrement d'un enfant blessé en suivant le protocole de soin

Travail en équipe

- Rendre compte à sa hiérarchie
- Communiquer avec le référent/référent adjoint en cas de problème ou d'informations ou de transmission à faire aux familles
- Assurer le remplacement d'un animateur si besoin
- Participer au fonctionnement et enrichir la vie de l'équipe d'animation
- Participer à la dynamique de groupe
- Participer aux actions de formation proposées par le service vie scolaire

HORAIRES SUIVANT LE POSTE OCCUPE :

En période scolaire

- **Poste 1** : Lundi, mardi, vendredi : 11h à 13h30 et jeudi : 11h à 13h30 et 14h-15h
- **Poste 2** : Lundi, mardi, vendredi : Lundi, mardi, vendredi : 11h à 13h30 et 16h-17h30 et jeudi : 11h à 13h30 et 14h-17h30
- **Poste 3** : Lundi, mardi, vendredi : 7h15-8h30, 11h à 13h30 et 16h-18h15 et jeudi : 7h15-8h30, 11h à 13h30 et 14h-18h15
- **Poste 4** : Lundi, mardi, vendredi : 7h15-8h30, 11h à 13h30 et 16h-18h15 et jeudi : 7h15-8h30, 11h à 13h30 et 14h-18h15 et mercredi : 8h-13h

En période de vacances scolaires : quelques heures de travail à chaque période

PROFIL SOUHAITE :

- Bonne maîtrise des techniques d'animation et d'encadrement
- Capacité d'organisation et d'adaptation
- Connaissance des publics enfants
- Adapter son langage, son comportement aux enfants. Tenue vestimentaire appropriée
- Repérer les enfants en difficulté et signaler la situation au responsable de la structure
- Adapter sa pratique d'animation à la spécificité du groupe (âge, diversité sociale, situation de handicap ...)
- Connaître les gestes de premiers secours
- Capacité à travailler en équipe

Compétences exigées :

- BAFA, CP JEPS ou équivalent
- Expérience professionnelle encadrement d'enfants

Habilitations :

- PSC1 apprécié

CONDITIONS DE RECRUTEMENT/ RÉMUNÉRATION :

- Postes ouverts aux contractuels
- Postes à temps non complet annualisés.
- Rémunération statutaire 11,54 € bruts de l'heure
- Repas pris en charge par la collectivité dans le cadre des nécessités de service
- Participation employeur mutuelle et prévoyance sous condition
- Adhésion au COS 38 et à l'Association des Personnels du Pays Voironnais

Prise de fonction au 1^{er} septembre 2023

Merci d'adresser votre candidature, lettre de motivation et CV, jusqu'au 30 juillet 2023

Monsieur le Maire de TULLINS
Direction des Ressources Humaines
Clos des Chartreux - CS 20058
38347 TULLINS Cedex
contact@ville-tullins.fr

NB : les entretiens de recrutement se dérouleront le 1^{er} août 2023